

Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

### Un bilan routier 2019 inquiétant pour les usagers les plus vulnérables de la route

**Montréal, mardi 12 mai 2020** - Piétons Québec s'inquiète de la tendance lourde à la détérioration du bilan de sécurité routière pour les piétons, qui apparaît dans les chiffres préliminaires du bilan routier 2019 dévoilés par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) vendredi 8 mai dernier. Alors que le bilan routier s'améliore pour la plupart des usagers de la route, nous apprenons avec consternation que les décès chez les piétons sont en hausse de 18,7% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. L'analyse de la distribution des décès par type d'utilisateur indique que les piétons occupent le deuxième rang, avec 21,3 % des décès en 2019, une proportion jamais atteinte dans les 20 dernières années.

« Cette année encore, il faut déplorer un bilan désastreux pour les piétons », regrette Jeanne Robin, porte-parole de Piétons Québec, « il est consternant que les usagers les plus vulnérables de la route représentent plus de 20% des décès recensés. Force est de constater que pour améliorer le bilan, il faudra faire plus que de la sensibilisation. Nous devons aménager des rues qui sauvent la vie des piétons, au lieu de continuer de construire des rues qui les laissent être tués », implore-t-elle.

#### Un bilan piétons inquiétant

Les données de 2019 confirment la tendance à la hausse des décès chez les piétons. En effet, c'est la troisième année consécutive durant laquelle 70 piétons ou plus sont décédés des suites d'une collision routière. Il faut remonter 10 ans en arrière pour retrouver une séquence de trois ans avec une moyenne de décès par année supérieure à celle que nous connaissons aujourd'hui. Ces données inquiétantes pour les usagers les plus vulnérables de la route devraient nous inciter à réfléchir aux raisons qui sont à la source de cette triste tendance. Piétons Québec appelle l'État, les municipalités et les autres acteurs concernés à se questionner et à agir pour réduire le nombre de décès chez les piétons, qui représente une part de plus en plus importante parmi les décès de la route (voir p. 2-3 du [document complémentaire](#)).

#### Absence de progrès pour les piétons au Québec

Le Québec fait bonne figure si on regarde l'amélioration du bilan général: d'une moyenne de 626 décès entre 2006 à 2008, il est passé à 333 décès en 2019, soit une réduction de 47%. Par contre, les piétons semblent être les laissés pour compte. Les piétons représentent 21,3 % des décès de la route en 2019, une proportion qui a doublé en 15 ans alors que rien ne laisse croire que la part modale de la marche soit en augmentation. Considérant les impacts positifs immenses de la marche autant pour l'individu que

pour la société, est-ce normal qu'on accepte qu'il soit plus dangereux de se déplacer à pied qu'en automobile au Québec? Ne sommes-nous pas tous, à un moment ou l'autre, piétons?

Afin que le bilan piéton suive la courbe du bilan général et s'améliore, il faut s'attarder aux causes pouvant expliquer ce bilan. L'augmentation de la taille des véhicules, la hausse de leur nombre sur les routes du Québec, ainsi que le vieillissement de la population pourraient contribuer à expliquer que la part des décès parmi les piétons victimes d'une collision tend à augmenter.

« Alors que le nombre de véhicules sur les routes augmente, les voitures sont de plus en plus massives et hautes. Les piétons, eux, ne disposent pas de plus de protection en cas de collision, sans compter que le vieillissement de la population rend aussi les piétons plus vulnérables », souligne Jeanne Robin. Plusieurs études ont déjà montré la plus forte létalité pour les piétons des véhicules de gros format. Or, à l'heure actuelle, les données de la SAAQ ne différencient pas les camions légers des autos dans les collisions impliquant un piéton. Afin de pouvoir analyser l'évolution de ce phénomène avec plus de précision, ainsi que son impact sur la sécurité des piétons, cette donnée doit être récoltée et rendue publique par la SAAQ.

### **Des pistes de solutions connues**

Avec sa Politique de mobilité durable adoptée en 2018, le Québec s'est engagé à prendre sur la voie de la vision zéro en sécurité routière, suivant en cela l'exemple inspirant de la Suède. « Une prise de conscience collective doit s'effectuer: la vitesse induite par l'aménagement de nos rues tue », insiste Jeanne Robin. « N'oublions pas que derrière les statistiques se cachent, pour chaque personne décédée ou blessée gravement d'une collision routière, des drames humains individuels, familiaux et collectifs. »

Le gouvernement et les municipalités du Québec doivent prendre acte de ce bilan et agir pour mettre en place les aménagements qui s'imposent pour garantir sécurité et confort aux piétons. Il est grand temps de réfléchir à l'indice de risque piétonnier lors de l'aménagement du territoire et des rues. Cette prise en compte systématique permettrait que les milieux de vie favorisent avant tout le confort et la sécurité des citoyens, plutôt que la fluidité automobile.

La crise sanitaire de la COVID-19 a fait redécouvrir la marche à de nombreux Québécois. Ils ont aussi pu vivre dans un milieu de vie plus silencieux et plus apaisé en raison de la baisse de la circulation automobile. À l'aube du déconfinement, les municipalités du Québec ont l'opportunité de créer des aménagements allouant plus d'espace sécuritaire aux piétons. Il faut profiter de cette crise pour expérimenter afin d'encourager la pratique de la marche et assurer la sécurité des piétons.

Pour plus d'informations, voir le [document complémentaire](#) au communiqué.

### À propos de Piétons Québec

Piétons Québec est une organisation nationale d'intérêt public représentant les intérêts des piétons. Elle s'attache à valoriser la marche comme mode de déplacement et à faire évoluer les lois, normes et pratiques afin d'améliorer la sécurité et le confort de toutes les personnes se déplaçant à pied au Québec. [www.pietons.quebec](http://www.pietons.quebec).

### Source :

Piétons Québec  
Jeanne Robin, porte-parole  
[media@pietons.quebec](mailto:media@pietons.quebec)  
418 655-0728